Le Centenaire de l'École des Chartes.

Numéro d'inventaire : 1979.30979 (1-2)
Auteur(s) : J. Mathorez
Type de document : article
Éditeur : Monde (Le) illustré
Date de création : 1921
Description : papier imprimé et illustré en N&B
Mesures : hauteur : 382 mm ; largeur : 285 mm
Notes : Article extrait du Monde illustré, 21 février 1921 (p. 132 à 133). Historique (création, professeurs, programmes).
Mots-clés : Monographies / Enseignement supérieur
Grandes écoles
Manifestations exceptionnelles
Filière : Grandes écoles
Niveau : Supérieur
Nom du département : Paris
Autres descriptions : Langue : Français
Mention d'illustration
ill.

LE CENTENAIRE DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Les 21 et 22 février, les anciens élèves de l'Ecole des Chartes vont fêter le centenaire de la fondation de leur Ecole. Le Président de la République, le Ministre de l'Instruction publique, des savants étrangers, l'Institut de France rehausseront par leur présence l'éclat de cette solennité. A cette date du 22 février, il y aura exactement un siècle que M. de Gerando fit signer par Louis XVIII l'ordonnance instituant cette école.

Depuis quelques années déjà, on s'était aperçu que le niveau des études historiques fléchissait en France par suite de la disparition de la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur, et dès 1807, Napoléon Ier avait projeté de fonder une école scientifique qui, marchant sur les traces de ces savants religieux aurait rendu à la France son ancienne primauté en matière d'érudition, mais son attention fut absorbée par d'autres pensées et c'est au gouvernement de la Restauration que revient l'honneur de la fondation de l'Ecole des Chartes.

***

Les débuts en furent modestes ; chaque année l'Institut présentait au choix du ministre quelques jeunes hommes et ceux-ci suivaient les cours de deux professeurs chargés de les initier au déchiffrement des anciennes écritures et à la critique des textes historiques. L'Ecole était nomade, l'un des deux cours avait lieu à la Bibliothèque royale, l'autre aux Archives. L'enseignement durait deux années. A dater de 1825 furent admis des auditeurs bénévoles ; leur nombre devint trop considérable et l'attention des élèves proprement dits s'en trouva dispensée. A peine née, l'Ecole faillit périr mais dès 1830, M. de Montalivet la réorganisa,

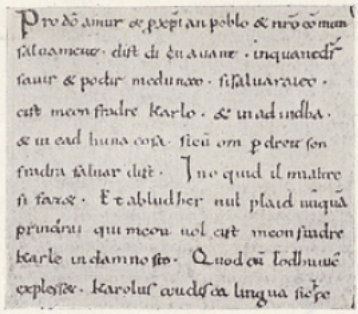

Fac-simile d'un extrait du « Serment de Strasbourg », premier monument de la littérature française (842).

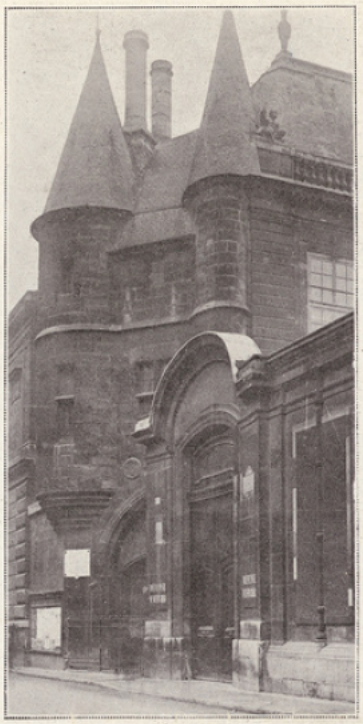

L'entrée du Palais Soubise, première Ecole des Chartes.

il fixa l'ordre des études, leur durée et limita le nombre des élèves. Sous ce nouveau régime l'Ecole prospéra et en 1839, ses anciens élèves fondèrent une société amicale et une revue d'érudition *La Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*. Depuis cette époque, Société et revue existent toujours ; la Société s'assemble mensuellement ; au cours de ses réunions elle débat les intérêts de ses commettants et son bureau dirige la publication de la *Bibliothèque* avec une compétence telle que cette revue est classée parmi les premières dans le monde savant.

Une nouvelle ordonnance du 31 décembre 1846, rendue par Louis Philippe sur la proposition de M. de Salvandy fixa le statut définitif de l'Ecole des Chartes. Un directeur, un secrétaire, des professeurs titulaires et des chargés de cours en composaient les cadres ; à côté d'eux siégeait le Conseil de perfectionnement. Un concours d'entrée était prévu pour les élèves ; le cours d'études était fixé à trois ans et par des examens annuels le Conseil de perfectionnement s'assurait que les élèves avaient profité de l'enseignement de leurs maîtres. Celui-ci portait sur la paléographie, l'archéologie, la diplomatique — la linguistique, la géographie politique de la France, la connaissance du droit canonique et du droit féodal. De nouvelles ordonnances et des décrets ont apporté quelques modifications à l'ordonnance de Louis Philippe mais elles n'ont rien changé d'essentiel dans la constitution de l'Ecole.

Le 5 mai 1847 avait lieu l'inauguration officielle de l'Ecole réorganisée par M. de Salvandy. Elle cessait d'être nomade le ministre lui ayant accordé un local indépendant dans le Palais des Archives. On entrait à l'école par la porte « dite de Clisson » pour pénétrer dans la bibliothèque, belle salle qui sert aujourd'hui au dépôt des inventaires des Archives nationales ; les cours se donnaient dans le charmant salon blanc ovale qui vient d'être si joliment restauré et doté d'un nouveau mobilier de l'époque Louis XIV. L'Oratoire des

Le buste de Du Cange (1610-1688), auteur du " Glossaire de la moyenne et de la basse latinité ", qui a permis de traduire les documents médiévaux.

Soubise servait de cabinet au directeur. C'est dans ce joli cadre que se sont instruits Léopold Delisle Himly, de Montaiglon, d'Arbois de Jubainville, Gustave Servois, Gaston Paris, Emile Alglave et tant d'autres qui ont marqué dans la science française.

***

Cette organisation ne dura pas. En 1886, l'école des Chartes fut installée rue des Francs-Bourgeois dans une ancienne demeure du Marais qui jouxtait le Palais Soubise. Le voisinage des Archives nationales permettait aux élèves de se livrer à leurs recherches personnelles et de bénéficier de l'expérience de leurs ainés mais combien incommode était cette vieille école. Les collections de la bibliothèque étaient éparses en dix pièces diverses, la salle des cours était exigue et obscure. Cette salle des cours ! Qui parmi les archivistes maintenant âgés de quelque cinquante ans ne se rappelle « la baignoire » ou « l'aquarium ». Au centre de la pièce où se donnaient les leçons était disposée une vaste table ovale dont les pieds étaient en contre-bas par rapport au parquet ; un banc l'entourait qu'il fallait enjamber pour prendre place à la table. Ainsi installés les élèves semblaient assis au fond d'une véritable baignoire et derrière eux se dressait une balustrade de bois plein formant abri.

On ne saurait dire que dans cette salle noirâtre se sont pressées des générations d'élèves car chaque année l'école n'ouvre ses portes qu'à une vingtaine d'élèves de telle sorte qu'elle ne compte jamais plus de soixante élèves pour les trois promotions qui en suivent l'enseignement, le cycle des études étant fixé à trois ans. Néanmoins, aussi bien dans cette école peu confortable que dans la délicieux salon ovale du Palais Soubise, nombre de jeunes hommes studieux ont entendu les leçons de maîtres éminents. Parmi les disparus rappelerai-je les noms de Francis Guessard, Benjamin Guérard, Boutaric, de Mas-Latrie, Champollion Figeac et Jules Quicherat le rénovateur de la science archéologique en France. Ces maîtres ont formé des archivistes qui, à leur tour, sont devenus ces savants réputés dans l'univers entier et dont chaque année, des

La Salle ovale aux Archives nationales, où avaient lieu les cours de l'Ecole des Chartes.

D'HISTOIRE DE L'EDUC

Napoléon et son fidèle Mameluk.

Les soldats de la grande Guerre.

Les héros de l'Armée noire.

LE BAL TRICOLORE

Embrasé de mille feux, décoré de faisceaux de drapeaux et de trophées d'armes, l'Opéra avait, pour le premier bal, retrouvé son air de grand gala. Des gardes républicains en culotte blanche et en bottes montantes se tenaient immuables sur les degrés du grand escalier. Un chatoiement d'uniformes brillants, de toilettes éblouissantes, des petits cris d'admiration, quelques bousculades. A 10 heures et demie la *Marseillaise* éclate en fanfare impressionnante, c'est le Président de la République que reçoivent à la rotonde des abonnés les Présidents du Sénat, de la Chambre, du Conseil des ministres, M. de Fonquières, et une délégation de la Maison des Journalistes, qui avait organisé, avec quel éclat ! cette apothéose de l'armée française. En prenant place dans sa loge, M. Millerand est chaleureusement acclamé. Alors commence le « Festival spectacle ». Mmes Giuntini et Louise Sylvain disent des poèmes inédits, Mme Sarah Bernardt se fait acclamer dans *Les Fusiliers marins*. Ensuite le défilé historique débouche de la scène, où s'étend une pittoresque rue de Strasbourg. Devant les yeux des spectateurs, qui faisaient peut-être pour la première fois leur connaissance, les gloires de notre histoire passent : Bayard, Jehanne flanquée de ses soldats aux cottes de métal, Du Guesclin, l'étendard de François 1er, les dragons de Turénne, les gardes françaises, les héros de la guerre en dentelles, les grenadiers de Marie-Antoinette, les vainqueurs de Valmy et de Jemmapes, les grognards, les shakos de la garde nationale, la casquette célèbre, les visières carrées de l'année terrible et enfin les soldats de 1914 ! A minuit un quart le bal commence, mené prestement par le trépidant Bosc.

Les bénéfices de cette fête ont été distribués à la Caisse de Prévoyance de la Maison des journalistes, à la Fondation de la Victoire, à l'Aide des veuves de militaires et à l'Association des mutilés de la guerre.

Les tambours des Gardes françaises.

L'Euphrate dans la région d'Aïn Tab. Le château-fort de Biredjik.

LA PRISE D'AÏN TAB

La prise d'Aïn Tab, après de longs et rudes mois de combats, malgré les rigueurs de l'hiver, les dispositions immédiatement prises pour sécuriser la population prouvent que l'armée du Levant maintient la tradition de bravoure et de générosité qui dès longtemps ont fait respecter et aimer la France en Orient.

Général Gouraud

A l'occasion de la prise d'Aïn Tab, le général Gouraud a bien voulu adresser au *Monde Illustré*, qui en est particulièrement honoré, la déclaration que nous reproduisons ci-dessus.

Vue générale d'Aïn Tab (ville de 70.000 habitants, située à 120 k^m au nord d'Alep). Les opérations autour d'Aïn Tab duraient depuis Février 1920. La ville a été enlevée aux Turcs le 9 Février par les troupes du colonel Andrea.